

Asinerie d'En Manaou

Les ânes de l'asinerie d'En Manaou ont accompagné le Père-Noël sur les marchés de Grenade et de St-Alban au mois de décembre. Vous avez aussi pu les voir "au Noël au village" de Thil avec leur attelage ainsi qu'au marché de St-Alban le mercredi 11 janvier avec les Rois Mages !



Réouverture de l'asinerie le 1er avril 2017 !

Au programme : accueil de groupes d'enfants sur la journée, demi-journée ou sur des séjours de 1 à 4 nuits!

Les infos sur les "séjours été" seront disponibles sur le site de l'asinerie prochainement. Pour le mois de juillet et août 2017 : accueil des familles sur une ou plusieurs nuits en yourte ou roulotte, balade à dos d'âne, attelage, soins aux animaux de la ferme, anniversaire...

Pour plus d'infos : www.asineriemanaou.jimdo.com ou contacter Florence au 06 79 94 96 51.

Tennis Club de Thil

Le premier trimestre de la saison 2016-2017 nous a gratifié d'une belle arrière-saison qui a permis d'assurer presque tous les cours avec notre nouvel enseignant de tennis Anthony Brinig qui apporte une nouvelle dynamique au club. Ce trimestre s'est clôturé le samedi 17 Décembre par une belle journée de rassemblement des adhérents. Celle-ci a démarré en matinée avec les plus jeunes par une séance « jeux et matchs » et la participation de nombreux parents. Lors de cette séance ceux-ci ont pu jouer avec leurs enfants et apprécier les progrès accomplis. L'après-midi, ados et adultes se sont affrontés en tournoi de double en toute convivialité. Nous prévoyons d'ores et déjà de nous réunir de nouveau à la fin du deuxième trimestre pour une prochaine anima-

tion, en espérant que serez tout aussi nombreux. Visitez notre blog pour y découvrir les photos de cette dernière animation. <http://tennisclubdethil-saison2016-2017.blogspot.fr/>

D'ici là, le samedi 28 janvier nous ferons un déplacement aux « Petits As de Tarbes » afin d'assister aux demi-finales. Ce tournoi est une étape du Mondial des joueurs de 12 à 14 ans.

Les autres activités prévues pour la saison en cours :

Animation trimestrielle

Tournoi des Raquettes FFT au printemps

Fête du Tennis, le 16 et 17 juin

Tournoi TMC dames, le dimanche 2 juillet 2017.

Tournoi Interne de printemps

Il est toujours possible d'adhérer au club en cours de saison. Vous pourrez y

trouver un partenaire de jeu, participer aux animations offertes par le club, et faire des nocturnes de tennis sur le court neuf grâce à son éclairage.

D'autre part, il y a encore des places disponibles pour des cours,

Adultes :

le mercredi soir (19h30-21h00)

le samedi matin (9h00-10h30 et 11h30-13h00).

Enfants :

le vendredi soir (16h30-17h30)

le samedi matin (10h30-11h30).

Avec un tarif d'adhésion au club de demi saison.

Afin de permettre d'adhérer facilement au club en cours de saison, de nouvelles licences ont été mises en place par la FFT (Fédération Française de Tennis) : une licence « Découverte » (3€) pour les joueurs de plus de 15 ans et valable 3 mois,

une licence « Périscolaire » (3€) pour les enfants de moins de 12 ans ayant participé au cycle tennis dans le cadre des activités périscolaires (CLAE) en Septembre dernier. Vous trouverez toutes les infos détaillées sur notre site Tennis Club de Thil. <http://www.club.fft.fr/tennisclubdethil/>

N'hésitez pas à nous contacter directement pour nous rejoindre et essayer le tennis à Thil en loisir ou en compétition, mais toujours en toute convivialité !

Belle année sportive !



Les vœux du Comité des Fêtes



Monsieur Jean-Luc LEZAT et son équipe vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2017 et vous remercient de votre soutien et participation aux différentes manifestations qui ont eu lieu sur notre commune. En espérant que cela se poursuivra tout au long de l'année 2017 dans la joie et la bonne humeur habituelles.

Au programme de cette année :

Le 4 mars le carnaval

Le 11 mars soirée moules frites

Le 17 avril l'omelette de Pâques

Les 26-27-28 mai la fête locale

Le 11 juin le vide grenier

**Le 24 juin la fête de la musique
et un marché gourmand**

Le 2 septembre marché gourmand

Le 31 octobre Halloween

Le 18 novembre le Beaujolais

Club l'Age d'Or

Bonjour à toutes et à tous - **Vive la nouvelle année 2017** que le Club l'Age d'Or de Thil vous souhaite bonne et heureuse et surtout une santé la meilleure possible et sans grippe (aviaire ou pas). L'assemblée générale du 15 octobre 2016 s'est bien déroulée et nous avons renouvelé les membres du bureau à leurs postes – tout roule – Le repas de Noël réunissait une cinquantaine de personnes qui vécurent un excellent moment de convivialité et de partage surtout au moment de souhaiter les anniversaires des adhérents qui avaient atteint 70 ans, 80 ans et 90 ans dans l'année. Ils étaient sept : Pierre CIAVALDINI, notre secrétaire, Jean-Claude BARON, notre secrétaire adjoint, Aline SAUZET, Christiane FRANQUINE, Colette COSTA qui a servi avec dévouement et assiduité le club pendant des années, Solange FLAMIN, et enfin une mention spéciale pour Guillaume BEGUE de la classe 90 qui a toujours le sourire aux lèvres, toujours dynamique et joyeux. Félicitations à tous. Ce jour là nous avons aussi distribué le n°1 de « **l'Autan des Souvenirs** » qui donnera tous les trimestres (du moins nous l'espérons) des nouvelles du club, un petit interview d'un couple ou d'un membre du club qui nous raconteront leur enfance, leur jeunesse enfin leur vie quoi... et enfin des tentatives d'écriture d'occitan. A ce propos nous lançons un appel « si des thilois connaissent l'orthographe de cette langue nous apprécierions leur aide car le parler ne nous pose pas de problèmes mais l'écriture est plus ardue... ». Nous remercions les services techniques de la mairie qui nous ont beaucoup aidés.

Le Club l'Age d'Or de Thil : 05.61.85.44.47

Foyer rural

Le 18 décembre, Le Foyer Rural Thilois a insufflé un air de Noël à la place du village.

Une centaine d'enfants a pu partager un moment (et des friandises !) avec le Père Noël, qui cette année encore malgré son emploi du temps chargé à cette période a pris plaisir à venir rencontrer les thilois.

Petits et grands se sont rencontrés en profitant des gâteaux, crêpes et boissons offerts par les bénévoles, tout en se réchauffant sur les airs entraînants et les pas de danse initiés par le Carabal Trio.

Ecouter des contes au chaud à la bibliothèque, décorer le sapin, fabriquer des lampions; chacun a pu s'occuper à son gré.

Pour partager cette fête avec tout le village, la journée s'est clôturée avec une balade dans les rues à la tombée de la nuit, lampions à la main, menée par la calèche et le Père Noël, au rythme des violons et accordéons de nos 3 musiciens.

Nous remercions tous les bénévoles pour leur imagination et leur temps accordé à l'organisation de cette fête devenue traditionnelle, l'Asinerie d'En Manaou (Thil) et le Carabal trio, et vous tous, participants, pour qui nous avons envie de continuer !



Evènements

Concert de l'Ensemble Orchestral Pierre de Fermat en l'église de Thil



La quarantaine de musiciens amateurs de l'Ensemble Orchestral Pierre de Fermat partage la même passion pour la musique classique. Leur objectif : promouvoir ce répertoire auprès du public le plus large possible, et participer à l'animation culturelle des communes de notre région. L'orchestre est dirigé par Paul Millischer, professeur de trompette au Conservatoire à Rayonnement Régional de Toulouse.

Ils auront le plaisir de profiter du cadre de notre belle église récemment rénovée pour vous proposer un concert le dimanche 23 avril à 16 h. Ils interpréteront des œuvres de Haydn (concerto pour trompette), Beethoven (ouverture d'Egmont) et Gounod (1^{ère} symphonie).

Entrée libre. Partagez l'information autour de vous et venez nombreux !

A vos agendas : DépouluThil : le samedi 18 mars 2017

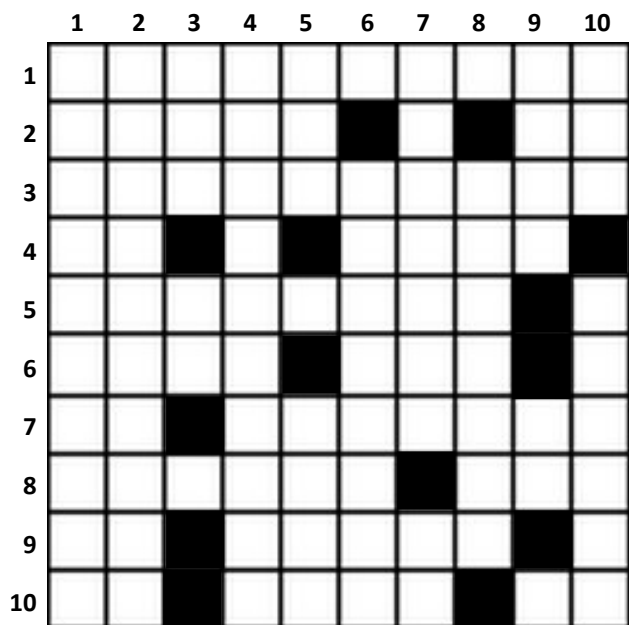
Fort du succès de sa première édition en 2016, l'opération DépouluThil est renouvelée en 2017.

Cet événement est l'occasion d'effectuer un grand nettoyage de printemps des rues, des places, des chemins

et des fossés pour rendre notre village plus beau et plus accueillant.

Petits et grands, vous avez envie de partager un moment convivial, vous avez envie de réaliser une action bénévole et citoyenne pour votre commune, vous avez envie de vivre au quotidien dans un village plus propre : alors n'hésitez plus, rendez-vous à la salle polyvalente le samedi 18 mars pour le DépouluThil.

Mots Croisés



Solution page 8

HORIZONTAL :

1. Thil en fait partie.
2. On y donne de la voix — Cité antique.
3. Tels de grands crus.
4. Prisonniers de guerre — Ancien despote.
5. Engendre le vice.
6. Prétentieux et vain — Lettres d'Hudson Lowe.
7. Pronom — Mises à la cote.
8. Vieux rêve réalisé en 68 — Appel à l'aide.
9. Terre mère — Mettre le jour en désordre.
10. Associé à la licence — Retirée par derrière — Aléa.

VERTICAL :

1. Acte écologique pratiqué à Thil.
2. Ignorent la copie.
3. Mauvaise note — Points.
4. Capte tout.
5. Un luxe qui fait perdre la tête — Monnaie mais démonétisée.
6. Peu recommandable, inconnu à Thil.
7. A la lanterne ? — Points opposés.
8. Ancienne star du muet, insubmersible.
9. Eliminer — Le cœur de Léon.
10. Les légumes d'Esau — Turbines.

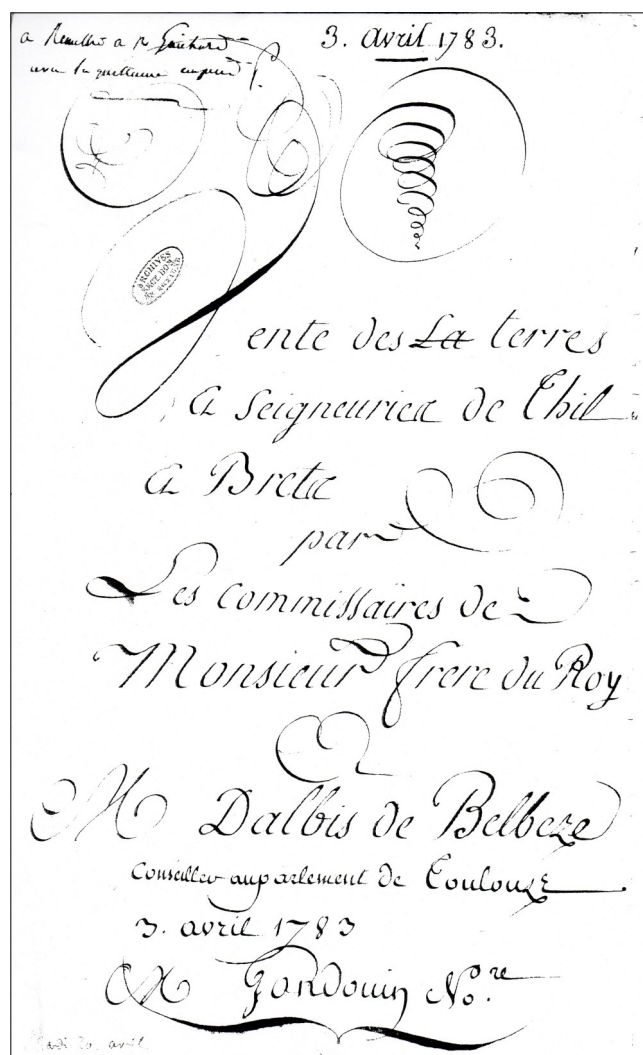
Les anciens droits seigneuriaux à Thil

Avant la Révolution, l'une des plus importantes causes de mécontentement dans les campagnes était le poids des droits seigneuriaux. Ces droits, très divers, avaient été reconnus aux seigneurs dans un lointain passé, en échange de leur protection armée; ils ne reposaient plus, au XVIII^e siècle, que sur des coutumes désuètes, et n'étaient plus en accord avec l'esprit public. Ils étaient de deux sortes différentes : droits honorifiques et droits utiles. Les premiers consistaient en diverses prérogatives auxquelles on attachait autrefois beaucoup de prix, telles, avoir son banc à l'église (où il n'y avait pas de chaises...), prendre la tête des processions, avoir droit à des hommages de toutes sortes. Ils marquaient la prééminence du seigneur sur ses vassaux. Les seconds, les droits utiles, entraînaient des rentes financières liées à différents actes de la vie courante. Si nombre d'anciennes familles ne se prévalaient de ces privilèges qu'avec modération, les bourgeois enrichis qui avaient acquis des fiefs nobles, ainsi que certains aristocrates désargentés, les réclamaient âprement. Et tout droit devant reposer sur un titre écrit, les feudistes, spécialistes du droit féodal, fouillaient dans les archives pour en exhumer d'anciens droits, souvent oubliés.

Thil était inclus dans le comté de l'Isle-Jourdain, mais son seigneur direct, au début du XVIII^e siècle, était le président Le Mazuyer, un parlementaire, résidant au château de Montaigut (démoli à la Révolution). En 1782, les droits seigneuriaux appartenaient à Louis François Xavier, comte de Provence, frère cadet de Louis XVI, et futur Louis XVIII, qui succédait à Jean Baptiste Du Barry, beau-frère de la comtesse, quelques temps seigneur de l'Isle par la prodigalité de Louis XV. Pour renflouer ses finances, Provence vendit en 1783 la seigneurie de Thil et de Bretx pour 74.000 livres à Jean François Denis d'Albis de Belbèze, conseiller au Parlement, dont la famille était implantée à Thil depuis un siècle. Les droits seigneuriaux énumérés dans l'acte de vente sont au nombre de 36. Si les droits honorifiques ne relèvent que des « honneurs », restent de nombreux droits utiles que l'on ne peut énumérer en totalité. Mentionnons les droits de justice (haute, moyenne et basse) four banal, forge, labourage, affitage (mutations) boucherie, etc... Certains droits n'étaient plus appliqués, et d'autres, prévoyant des redevances en nature, (volailles, blé, pain...) convertis en redevances, le seigneur se souciant peu de l'albergue (droit au logement en cas de visite) ou de prélever le 1/16^e du pain dans les fours banaux. Le montant en était assez faible, pris isolément, mais leur total annuel arrivait à une somme de 5265 livres; mais surtout, ils étaient ressentis comme une

tyrannie dans cette société du XVIII^e siècle, imbuée des principes des lumières. Le comte d'Albis fit là une bien mauvaise affaire, car le 4 août 1789, sur proposition du vicomte de Noailles, l'Assemblée Nationale abolit les droits seigneuriaux. Ils furent remplacés par des impôts égaux, basés sur la propriété foncière, dont le principe subsiste de nos jours.

Michel COMBY



Solution des mots croisés :

Horizontal : 1. Communauté. 2. Orais — Ur. 3. Millésimés. 4. Pg — Csar. 5. Oisiveté. 6. Snob — Low. 7. Ta — Alésées. 8. Alunir — Sos. 9. Gé — Draet (dater). 10. Es — Eeto — Os.

Verticalement : 1. Compostage. 2. Originales. 3. Mal — So. 4. Multibande. 5. Uxe — Lire. 6. Scélérat. 7. Aristos — Eo. 8. MaeWest. 9. Tuer — Eo. 10. Ers — Bosses.